



CCSEHDAA

Ordre du jour - Assemblée générale du CCSEHDAA

11 octobre 2023, 19h, en présence au centre administratif du CSSDM

- 1. Mot de bienvenue et vérification des présences
- 2. Ouverture de la séance par la présidente du CCSEHDAA
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Présentation du CCSEHDAA
- 5. Élection de la présidence d'assemblée, des scrutateurs et de la secrétaire
- 6. Présentation du déroulement des élections
- 7. Désignation des parents par type de poste

Type 1 : Déficience physique ou sensorielle (codes 33 ou 34)

1 poste

Type 2: Retards d'apprentissage (codes 10 ou 11)

1 poste

Type 3: Trouble du comportement (codes 12 ou 14)

1 poste

Type 5: Troubles sévères du développement (codes 50, 53 ou 99)

1 poste école ordinaire et 1 poste école spécialisée

Type 6 : Plan d'intervention sans code de difficulté

1 poste au primaire et 1 poste au secondaire

- a. Présentation des candidats
- b. Désignation par vote
- 8. Levée de la séance